

CENTRE FUNÉRAIRE A.T.L

POMPES FUNÈBRES | MARBRERIE | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRAIRIUM

1 Rue Pasteur
69380 CHAZAY D'AZERGUES
Tél : 04-78-43-61-69 - Fax : 04-78-43-62-30
Email : agence-chazay@pf-atl.fr
Habilitation : 24 69 0482 - Orias n°07 02 83 82
TVA n° : FR 363 131 168 81

DEVIS N° DCZ250048

En date du : 28/01/2025
Dossier n° :
Tél du client : 04 74 67 03 84
Portable du client :
Mail du client : dthullere@mairie-anse.fr
Client n° :
Suivi par : Corinne GUICHARD

MAIRIE DE ANSE
Place du Général de Gaulle
69480 Anse

Page 1 / 2

Fournitures et Services TTC					***	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Préparation / Organisation des obsèques								
• Démarches et formalités								
Démarches et formalités administrative					2	221.00 €		
Cercueil et accessoires								
• Cercueil * (Cercueil inhumation parisien Pin massif PRIMO Poignées Bac étanche) 4 Poignées *, cuvette étanche *, plaque d'identité								
Sous-Total = 1074.00 €					2	1074.00 €		
Mise en bière et fermeture du cercueil								
• Personnel								
Mise en bière					2	128.00 €		
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu.								
• Forfait de transport								
Corbillard et son chauffeur (forfait- 30 km)*					1	605.00 €		
Cérémonie funéraire								
• Personnel								
Service porteurs (forfait- de 30 km)					2	486.00 €		
Ordonnateur (forfait- de 30 km)					2	215.00 €		
Total Fournitures et Services TTC						2 729.00 €		
***	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total				
0	0 %	0.00	0.00	0.00	TOTAL HT :		2 320.00 €	
1	10 %	550.00	55.00	605.00	TOTAL TVA :		409.00 €	
2	20 %	1 770.00	354.00	2 124.00				
		2 320.00 €	409.00 €	2 729.00 €	NET A PAYER :		2 729.00 €	

Conditions de ventes : Acompte de 30% à la signature du bon de commande,

* Prestations et fournitures obligatoires / ** Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Devis fait le 28/01/2025, valable 2 mois à compter de ce jour